



DAUPHINS DE CHATELLERAULT

Association Sportive Civile, sans but lucratif
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Membre de la Fédération Française de Natation F.F.N.

REGLEMENT NATATION SAISON 2018-2019 (Septembre 2018 à fin juin 2019)

TARIFS :

EVEIL/ PERFECTIONNEMENT/COMPETITION/LOISIR

1^{er} inscrit : 150€ 2^{ème} inscrit d'une même famille: 140€ 3^{ème} inscrit et + 130€

Licence FFN : supplément 15 euros (obligatoire pour participer aux compétitions et test ENF sauv nage, passport, passcompet).

Natation : Mercredi uniquement de 9h à 10h ou de 10h à 11h : 110 euros

STAGE APPRENTISSAGE :

Stage 12 séances sur 4 (24/09/18 au 20/10/18; 22/10/18-22/11/18-29/11/18-22/12/18 ;... ou 6 semaines (24/09/18-03/11/18 ; 5/11/18-15/12/18 ;... selon groupe : **110€**
ou adhésion à l'année 150€ (+ 15€ si test sauv nage)

La cotisation comprend :

- l'adhésion, les entraînements
- l'engagement gratuit pour les compétitions

Les repas ne sont pas pris en charge lors des compétitions.

Une participation supplémentaire peut être demandée pour les nuits d'hôtel et autre frais.

Nota : Ceux qui ont des difficultés pour payer la cotisation en une seule fois, pourront la répartir sur 2 ou 3 chèques, remis à l'inscription et encaissés à un mois d'écart le 5 du mois ou le 28 du mois (selon le choix).

DIFFERENTES PRATIQUES DE NATATION

➤ **Eveil (à partir de 5 ans) : groupe de 6 enfants maximum :**

Appréhender l'eau, se déplacer dans l'eau, sauter, aller chercher un objet au fond de l'eau

➤ **Apprentissage (à partir de 6 ans) : groupe de 8 enfants :**

Apprentissage de la brasse, en 12 séances (3 séances par semaine pendant 4 semaines ou 2 séances par semaine pendant 6 semaines)

Possibilité de continuer sur le perfectionnement en payant 40 euros de plus.

- **Perfectionnement 1 :** apprentissage des 4 nages, des différents plongeurs
- **Perfectionnement 2 :** approfondissement des 4 nages, des différents plongeurs
- **Compétition**
- **Loisir : approfondissement des nages**
- **Maitres : loisir et compétition**

Le bonnet du Club au nom des Dauphins (cout 6euros) est obligatoire pour les compétitions.

Horaires : En fonction du niveau : voir planning

Une période d'essai d'une semaine est autorisée. Au-delà, l'enfant devra être inscrit.

Pour l'inscription, vous devez fournir :

- Le bulletin d'adhésion rempli et signé par les parents si enfant mineur ou par l'adhérent
- Un certificat médical pour la pratique de la Natation (+ compétition)
- Le (ou les) chèque(s) du montant de la cotisation au nom des « Dauphins de Châtellerault ».
- Deux enveloppes timbrées à votre adresse
- Une photo
- Fiche sanitaire
- Pour les compétiteurs le dossier de licence FFN compété et signé

REGLEMENT DU CLUB

POUR LES ENFANTS MINEURS : LES PARENTS doivent vérifier, **toute l'année**, que l'entraînement a bien lieu (présence des entraîneurs) : la responsabilité du Club et de l'entraîneur se limitant strictement aux activités sportives à l'arrivée au bord du bassin. Les parents sont responsables de leurs enfants dans les vestiaires.

- ☞ L'enfant doit se présenter au bord du bassin, 10 minutes avant l'heure à l'heure fixée, en tenue de bain.
- ☞ **RESPECT DES HORAIRES** : L'entraîneur est responsable de l'enfant lorsque ce dernier est au bord du bassin 10 minutes avant son cours et après le cours de l'enfant jusqu'à ce dernier soit dans les vestiaires : **les parents doivent récupérer leur enfant dès la fin du cours.**
- ☞ Le port du bonnet de bain est obligatoire.
- ☞ Il est fortement conseillé de laisser à la maison les objets de valeur : bijoux, argent, portable,....
- ☞ Il ne faut rien laisser dans le vestiaire : tout doit être mis dans un grand sac qui sera déposé sur le bord du bassin et repris en fin d'entraînement, les chaussures doivent être mise dans un sac par mesure d'hygiène.
- ☞ Il est interdit de filmer ou de prendre des photos dans le vestiaire sous peine de sanction (voire l'exclusion du Club).
- ☞ Le Club a à disposition des vestiaires communs : 2 réservées aux filles, 2 pour les garçons. Il est strictement interdit aux parents, frères ou sœurs de pénétrer dans un vestiaire du sexe opposé. Des cabines individuelles (qui servent aussi pour les handicapés) sont à disposition.
- ☞ A des fins éducatives, de savoir-être et de bonne conduite, l'entraîneur peut à tout moment sanctionner votre enfant s'il manque de respect à celui-ci ou à toute autre personne présente dans l'enceinte de la piscine (il attendra sur le bord de la piscine).
Les entraîneurs et les dirigeants essaient au mieux de contribuer à l'épanouissement de votre enfant à travers une activité conviviale, ludique et sportive. Ils doivent être respectés.
- ☞ Si l'enfant est inscrit à une compétition, il se doit d'être présent ou d'avertir l'entraîneur ou les dirigeants dans les meilleurs délais. En cas de forfait non justifié, les parents devront payer les sommes engagées par le club.
- ☞ Les parents s'engagent à amener leur enfant à la compétition ou au lieu de rendez-vous fixé (en général, sur la place devant la piscine).
- ☞ A défaut d'officiels, le club se réserve le droit de ne pas participer à la compétition.

Quelques informations juridiques:

- ↳ Le club a une assurance légale en Responsabilité Civile ne couvrant que les dommages causés par ses membres tiers
- ↳ Le nageur doit avoir une assurance légale en Responsabilité Civile garantissant son propre préjudice en cas d'accident causé par lui-même et le concernant.

INFORMATIONS SUR LA VIE DU CLUB

- ✚ Site internet : <http://dauphinschatellerault.clubeo.com>
- ✚ Facebook : **Dauphins De Chatellerault**
- ✚ Affiches côté bassin sportif (convocations compétitions)

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

☎ Catherine SENE, Présidente du Club : 05 49 93 32 17 (après 20 heures)

E-mail : catherine.sene@orange.fr

☎ Romain SIMON, entraîneur : 06 26 43 06 83

(À conserver par l'adhérent du Club)